



## FCO 4 : arrêt de la vaccination obligatoire

### Communiqué du collectif Zone Verte

La DGAL a donc décidé de passer au 1<sup>er</sup> janvier 2018 l'ensemble du territoire national en zone réglementée pour la FCO sérotype 4, ce qui a pour conséquence la libre circulation des animaux comme pour le sérotype 8 et l'arrêt de toute vaccination obligatoire. La vaccination devient donc volontaire avec une priorité pour les animaux destinés aux exports et aux échanges.

Nous déplorons qu'il ait fallu deux mois aux autorités sanitaires, mal inspirées dans leur précipitation, pour comprendre la réalité du phénomène et revenir sur leur position qui prétendait imposer une vaccination obligatoire et un blocage des déplacements de tous les animaux sur toute une grande région sans considération pour les pertes engendrées chez les éleveurs.

Bravo aux éleveurs et aux Collectifs de Savoie et d'ailleurs qui ont refusé une vaccination obligatoire purement commerciale et dangereuse pour la santé des troupeaux.

Par ailleurs, la DGAL informe que les discussions sont d'ores et déjà bien engagées à Bruxelles pour déclasser complètement ou au moins certains sérotypes de la fièvre catarrhale ovine, notamment dans le cadre de la nouvelle loi de santé animale.

Nous partageons ces positions que nous défendons publiquement depuis le 17 novembre 2017 (et pour laquelle nous nous battons depuis 2008).

Mais la DGAL justifie sa position par trois arguments :

- L'insuffisance en vaccins disponibles : argument bien mince face à une volonté d'éradication ; n'oublions pas les stocks inutilisés de vaccins contre le sérotype 8.
- L'expérience acquise dans la gestion du sérotype 8 et une vaccination « mal acceptée socialement et économiquement » en oubliant au passage que les campagnes de vaccination obligatoire contre le sérotype 8 ont coûté des centaines de millions d'euros et qu'elles ont vu l'opposition victorieuse de centaines d'éleveurs regroupés dans des Collectifs pour la liberté vaccinale.
- L'objectif initial d'éradication devient irréaliste et trop coûteux : la réalité des faits s'impose enfin aux errements éradicateurs.

Face à cette nouvelle situation, nous réclamons la prise en compte des points suivants :

- La vaccination dans le cadre d'échanges commerciaux doit être prise en charge par l'Etat.
- La FCO sérotype 4 circulerait en Haute-Savoie depuis au moins le mois de mai 2017 et dans l'Ain depuis au moins le mois de septembre : comment se fait-il que cette circulation n'ait pas pu être détectée par le dispositif de surveillance ?
- L'épisode actuel ne s'accompagne d'aucun symptôme, même sur les ovins : des recherches sont donc nécessaires pour comprendre les différences apparentes avec la situation corse.
- Une enquête épidémiologique complète et globale doit être entreprise pour mieux comprendre les caractéristiques de cet épisode.

*Les membres solidaires du collectif Zone Verte  
8 janvier 2018*